

# Syndicaliste à la retraite

VOLUME 13 / NUMÉRO 1 / HIVER 2012

## Les soins à domicile : pour permettre aux aînés et aînées de vivre dans la dignité

- Comment y parviendrons-nous?
- Y a-t-il de l'argent?
- Le congrès de l'ASRC adopte une politique avant-gardiste

Les pensions : le combat se poursuit

– pages 8 – 9

Les faillites des entreprises : pourquoi les retraités  
et retraitées devraient-ils en faire les frais?

– pages 10 – 11

# Une année bien remplie et fructueuse

Par Pat Kerwin  
Président de l'ASRC

L'année 2011 a été une autre année bien remplie et fructueuse pour l'ASRC. La participation au congrès, qui se tenait au Centre familial d'éducation des TCA, du 12 au 14 octobre, a été bonne. Le congrès mettait l'emphase sur les soins à domicile, un enjeu qui aura une incidence sur tous les aînés et aînées si nous vivons assez longtemps. La discussion de notre excellent groupe d'experts et expertes en la matière était diffusée en direct sur notre site Web, en anglais et en français simultanément. Nous en reparlerons plus avant dans ce magazine.

Nous avons réaffirmé notre appui envers la campagne syndicale pour améliorer les prestations du RPC/RRQ. Nous avons critiqué la décision du gouvernement Harper visant à faire marche arrière en faveur d'un Régime de pension agréé collectif qui n'est rien d'autre qu'un REER, au sens large. Nous avons écrit à tous les ministres des Finances juste avant la tenue de leur réunion de décembre afin de les exhorter à procéder à l'expansion du RPC/RRQ.

Les conférencières et conférenciers invités et invitées au congrès ont mis en évidence les graves problèmes auxquels font face les retraités et retraitées lorsque les entreprises déclarent faillite. Nous

sommes impatients d'appuyer une législation à l'effet que les insuffisances de la capitalisation de la caisse de retraite priment lors du traitement des actifs des entreprises demandant la protection de la *Loi sur les faillites*.

Nous continuons de faire pression pour un programme national d'assurance-médicaments et nous avons fait ressortir le danger que pose l'Accord économique et commercial global (AECG) que le Canada est en train de négocier avec les États-Unis.

Le congrès a approuvé une modeste augmentation des cotisations à l'ASRC que nous expliquerons à tous les membres et affiliés lorsque nous leur ferons parvenir leur avis de renouvellement.

Le congrès a rendu hommage à ceux et celles qui nous ont quitté depuis notre dernier congrès, à savoir l'ancien président de l'ASRC, Larry Wagg, le chef du NPD, Jack Layton, et l'ancienne vice-présidente du CTC, Nancy Riche, dont la rubrique nécrologique figure dans ce magazine.

La participation de l'ASRC au congrès du CTC a été plus grande que jamais. Tous, sauf un, de nos dirigeants et dirigeantes y étaient à titre de délégués et déléguées ou pour gérer notre kiosque. Pour la première fois de son histoire, l'ASRC a tenu un forum, en soirée. Ce forum mettait en vedette Mike McBane de la Coalition canadienne de la santé qui a soulevé la question de l'assurance-médi-

caments et le Dr John Sloan qui a parlé de la façon dont le système de soins de santé se détériore pour les personnes âgées.

L'année dernière, l'ASRC a développé et testé un cours exhaustif de deux jours sur la préretraite. Nous avons révisé le cours et, en 2012, nous formerons d'autres retraités et retraitées partout au Canada qui seront ensuite en mesure de l'administrer. Nous projetons offrir notre premier cours en Ontario, en mars.

Nous avons rencontré le ministre fédéral en charge des Aînés, avant et après l'élection, alors que l'Honorable Alice Wong remplaçait l'Honorable Diane Ablonczy. Nous sommes heureux qu'Irene Mathysen, porte-parole du NPD en matière d'aînés, se soit adressée au banquet du congrès pour soulever les enjeux d'intérêt pour les personnes âgées devant être discutés en Chambre. Nous prévoyons rencontrer tous les ministres provinciaux en charge des Aînés. Nous sommes convaincus qu'ils doivent être les défenseurs des aînés au gouvernement et pas seulement les messagers du gouvernement.

Nous continuons d'améliorer notre site Web. Nous produisons également un certain nombre de bulletins électroniques par année.

Si vous ne les recevez pas déjà, veuillez visiter notre site Web et demander que l'on vous inscrive. Le site anglais est [unionretiree.ca](http://unionretiree.ca) et le site français est [syndicalistesalaretraite.ca](http://syndicalistesalaretraite.ca).

Les photos du Congrès dans ce numéro ont été fournies gracieusement par Brian Ginty, SL 88 des TCA.



## Syndicaliste à la retraite

2841, promenade Riverside  
Ottawa (Ontario) K1V 8X7  
(613) 526-7422  
[syndicalistesalaretraite.ca](http://syndicalistesalaretraite.ca)

Publication de l'Association des syndicalistes à la retraite du Canada (ASRC). L'ASRC est affiliée au Congrès du travail du Canada (CTC). Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles de l'ASRC, de ses affiliés ou du CTC.

Président : Pat Kerwin  
Premier vice-président : Len Hope  
Deuxième vice-président : Doug MacPherson  
Secrétaire : Bob McGarry  
Trésorière : Betty Ann Bushell  
Rep. Femmes : Louissette Hinton  
Rep. Minorités visibles : Bill Harford

Rédacteur en chef : Angus Ricker  
Conception : Union Communications  
(CEP 591-G)



## Buchanan présente un plan détaillé pour les conseils régionaux

La force et la pertinence de l'ASRC se manifestent à l'échelle locale et c'est à cette échelle que l'organisation doit être bâtie, selon le président d'un des conseils régionaux les plus actifs.

« Si l'ASRC veut croître et être pertinente, elle doit compter sur de solides conseils régionaux », a déclaré Malcolm Buchanan, président du conseil régional de Hamilton-Burlington-Oakville de l'ASRC.

M. Buchanan a livré une présentation au 10<sup>e</sup> Congrès statutaire de l'ASRC pour expliquer à d'autres conseils régionaux comment reproduire le succès remporté par celui de la région de Hamilton.

Comme elle est décrite dans les statuts, la mission de l'ASRC est de soutenir le Congrès du travail du Canada, les fédérations provinciales des travailleurs, les conseils du travail locaux et d'autres organisations syndicales, a-t-il fait valoir. Elle le fait en présentant des requêtes à divers législateurs, en exerçant des pressions, en faisant la promotion des droits des retraités et en sensibilisant ses membres et le grand public.

La première étape pour renforcer les instances locales consiste à encourager tous les affiliés de l'ASRC à assister aux réunions de leur conseil régional, selon lui. Pour ce faire,



Malcolm Buchanan

le moyen le plus efficace consiste à inciter le plus grand nombre de membres possible à promouvoir des campagnes de l'ASRC.

M. Buchanan explique que, lorsque le conseil de Hamilton a exercé des pressions sur les députés locaux pour obtenir une meilleure protection des régimes de pension, le conseil « a réuni tous les groupes pour décider de ce que nous présenterions. Nous avons pris la parole au nom de tous les membres de l'ASRC. Le faire pour soi, c'est bien, mais lorsqu'on parle au nom de tous les groupes [concernés],

le message a plus de poids.

Nous devons sensibiliser les gens. Comment se fait-il que d'autres organisations ne connaissent pas l'ASRC? Nous devons approcher les retraités là où ils se réunissent, dans des événements et d'autres rencontres. Si je réussis à faire adhérer un seul membre, bien, j'ai accompli quelque chose. »

Une des priorités du conseil de Hamilton a été de répandre le message en aidant des syndicats à organiser leur propre groupe de retraités, a-t-il expliqué.

Le conseil de Hamilton veille aussi à ce que chaque réunion qu'il organise ait un but. « C'est inutile de tenir une réunion si on ne sait pas de quoi on va parler. Il faut aller droit au but.

Une fois que nous avons dressé un plan, nous le suivons. Des tâches sont attribuées. Lorsque nous rédigeons des mémoires, nous nous assurons que notre délégation regroupe une large coalition de supporters. »

Une autre clé est de traiter tout le monde présent aux réunions avec respect et dignité.

« Le nerf de la guerre est le recrutement, a-t-il dit. Le message est clair : nous sommes plus forts lorsque nous travaillons ensemble. Si nous voulons, nous pouvons. Nous parviendrons à nos fins si nous sommes solidaires. »

## L'exécutif réélu prête serment

L'exécutif national de l'ASRC a été réélu lors du 10<sup>e</sup> Congrès statutaire. Prêtant serment, de gauche à droite, Bill Harford (SCFP), membre dans son ensemble (minorités visibles et autochtones); Betty Ann Bushell (MRA-FEESO), trésorière; Robert McGarry (STTP), secrétaire; Louissette Hinton (TUAC), membre dans son ensemble (femmes); Pat Kerwin (APRCTC), président; Doug MacPherson (ORME), deuxième vice-président; et Len Hope (TCA), premier vice-président. Ne

figurant pas sur la photo : les représentants et représentantes provinciaux Gerry Edwards (Colombie-Britannique), Susan Keeley (Alberta), Betty Pickering (Saskatchewan), Al Cerilli (Manitoba), Orville Thacker (Ontario), Claude Parent (Québec), Everett Baker (Île du Prince Édouard), Cecile Cassista (Nouveau-Brunswick), Larry Wark (Nouvelle-Écosse) et Ralph Morris (Terre-Neuve et Labrador). Nous remercions Lyle Hargrove d'avoir pris cette photo.



# Le congrès aborde les défis que

## RÉUNION DE L'ASRC : LES SOINS À DOMICILE SONT

Le maintien à domicile est un des facteurs les plus importants pour assurer la qualité de vie des personnes âgées, et les Canadiens doivent être prêts à mener la lutte pour obtenir les soins à domicile de qualité qui leur permettront de le faire. Cette idée a fait consensus parmi les experts en soins à domicile présents au 10<sup>e</sup> Congrès statutaire de l'ASRC.

La privatisation progressive des soins menace notre niveau de vie en vieillissant, mais les Canadiens peuvent rétorquer en protégeant toutes les formes de soins de santé universels et publics, selon ces mêmes experts.

Lois Wales, présidente du Manitoba Government Employees Union, Danielle Legault, vice-présidente internationale de l'Union internationale des employés de services pour le Québec, et Natalie Mehra,

directrice de la Coalition de la santé de l'Ontario, ont dressé un survol des soins à domicile dans leurs provinces respectives et présenté des moyens de maintenir à domicile les personnes âgées vieillissantes.

Le groupe a été présidé par Cécile Casista, présidente de la Fédération des syndicalistes à la retraite du Nouveau-Brunswick. Elle a coordonné la production d'un rapport sur les soins à domicile offerts dans chaque province. C'est sur ce rapport que repose le document d'orientation de l'ASRC en matière de soins à domicile.

Le Manitoba a été la première province canadienne où un système de soins à domicile a vu le jour, mais seulement au terme d'une « attaque en règle » livrée contre l'idée même du système par le gouvernement conservateur de Gary Filon au milieu des années

1990. M<sup>me</sup> Wales explique : « Un appui public manifeste et organisé, dont un débrayage historique des travailleurs de soins à domicile en 1996, a été d'une importance capitale à notre lutte contre les compressions. »

Selon elle, le résultat fut « une victoire totale et sans équivoque pour le système public ». Les conservateurs ont abandonné leur campagne de privatisation et le succès remporté par les grévistes a résulté en une main-d'œuvre stable et de meilleurs soins à domicile pour les aînés.

M<sup>me</sup> Legault a fait valoir que, bien que la demande de soins à domicile augmente rapidement au Québec en raison du vieillissement de la population, les compressions budgétaires imposées par le gouvernement font en sorte que les fonds affectés aux soins à domicile sont totalement insuffisants.

### Accent sur les soins à domicile

Une discussion approfondie sur les soins à domicile pour les personnes âgées qui se tenait lors du 10<sup>e</sup> Congrès statutaire de l'ASRC a donné lieu à un document de politique de grande envergure.

Ci-dessous : une membre de l'exécutif de l'ASRC, Cecile Cassista, présente les panélistes Lois Wales et Danielle Legault.

À droite : la panéliste Natalie Mehra, directrice de la Coalition de la santé de l'Ontario, a présenté un aperçu des soins à domicile dans sa province. À l'extrême droite : le président de l'ASRC, Pat Kerwin, anime le débat.

En bas, à droite : plus de 100 délégués et déléguées ont pris part à la discussion au format novateur, « Café New York ».



# représentent les soins à domicile

## UN PROBLÈME IMMINENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Souvent, le financement des soins à domicile est réaffecté pour éponger d'autres services déficitaires, soutient-elle.

« Les gens n'ont pas les moyens de payer pour ces services, affirme-t-elle. Donc, en l'absence de tels services, les aînés sont contraints de recourir à des refuges. Les gens qui ne réussissent pas à obtenir de l'aide se ramassent à l'hôpital. Ils ne peuvent être retournés à la maison et finissent donc par faire déborder les salles d'urgence. »

Le gouvernement considère les travailleurs de soins à domicile comme de la « main-d'œuvre bon marché », surtout dans le secteur privé, où les salaires et les conditions de travail sont médiocres. « Les travailleurs donnent leur 150 %. Ils font tout ce qu'ils peuvent avec le peu de ressources dont ils disposent. »

« La solution ne passe pas par le secteur privé, ajoute M<sup>me</sup> Legault. Les gens doivent recevoir tous les services dont ils ont besoin plutôt que seulement ceux qu'ils ont les moyens de se payer. »

M<sup>me</sup> Mehra lance la mise en garde suivante : « Notre système de soins de santé est en train de nous être dérobé par une privatisation progressive », laquelle s'est intensifiée sous le gouvernement Harris, qui préférerait réduire les impôts des riches tout en coupant dans les services offerts aux 99 % restants de la population.

De grandes entreprises ont remplacé des œuvres de bienfaisance comme la Croix Rouge et les Infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada dans la prestation de soins à domicile parce qu'elles ont les moyens de maintenir les services de lobbyistes et d'encaisser

des pertes initiales pendant qu'elles érigent leur monopole dans le secteur, avertit-elle.

Lorsqu'il a sabré dans le budget des hôpitaux, M. Harris avait promis de bonifier les services dans les communautés, mais il n'a jamais tenu sa promesse. Le gouvernement a plutôt créé des réseaux locaux d'intégration des services de santé et des centres d'accès aux soins communautaires, ajoutant du coup quatre couches de bureaucratie avant même qu'un seul dollar ne parvienne aux travailleurs de première ligne.

« L'époque où les défenseurs des soins hospitaliers s'affrontaient aux défenseurs des soins à domicile est révolue, dit-elle. Tous les Ontariens doivent faire front commun pour défendre la *Loi canadienne sur la santé*, les services hospitaliers existants et les soins communautaires. »

## Les délégués ont déposé près de 200 pages de recommandations sur les soins à domicile

C'est une formule qui n'a pas souvent été mise à l'essai dans le mouvement syndical, mais elle le sera probablement de plus en plus. Organisé par le vice-président Len Hope de l'ASRC, le « Café New York » a ajouté une touche de café à notre 10<sup>e</sup> Congrès statutaire.

La formule porte aussi d'autres noms, mais le concept demeure le même. Au lieu de l'aménagement conventionnel, où les délégués sont assis dans leur chaise faisant face au podium, les organisateurs du congrès ont aménagé la salle en plaçant de petites tables de quatre délégués chacune pour débattre de l'énoncé de politique de l'ASRC en matière de soins à domicile. Des nappes ont été étendues sur les tables et des chandelles y ont été placées pour simuler l'ambiance d'un café.

Après dix minutes de discussion, les délégués changeaient de table et des secrétaires prenaient des notes sur les sujets discutés.

À la fin de la discussion, M. Hope a annoncé que les secrétaires après pris près 200 pages d'idées et de recommandations en note et que l'exécutif de l'ASRC en prendrait connaissance.

« À la plupart des congrès, beaucoup de délégués n'ont même pas l'occasion de s'exprimer. Les files aux micros sont longues et les gens peuvent devenir anxieux, a expliqué M. Hope. Grâce au format du Café New York, tout le monde a la possibilité de dire ce qu'il a à dire. »



Les délégués et déléguées discutent des soins à domicile en petits groupes, donnant ainsi à chacun et chacune la chance de se faire entendre.



Des recommandations nécessitant l'intervention de l'exécutif ont été recueillies.



## L'ASRC exige la mise en place d'un programme national de soins à domicile

*Voici des extraits du résumé de l'exposé de position de l'ASRC sur les soins à domicile, tel qu'adopté par notre 10<sup>e</sup> Congrès statutaire.*

« Vieillir chez soi » s'entend du fait de continuer d'habiter là où l'on habite depuis des années et aussi du fait de vieillir sans devoir aller vivre dans un centre de soins de santé.

L'autonomie et la sécurité peuvent être liées à la capacité financière afin de permettre aux gens de rester dans leurs foyers ou leurs communautés.

Les besoins et les capacités des personnes les plus âgées changent peu à peu avec le temps. Les genres de changements et les moments où ils se produisent varient d'une personne à l'autre. Bien que de nombreuses personnes âgées puissent demeurer actives et indépendantes chez elles, d'autres ont besoin d'un peu d'aide pour continuer à vivre dans leur communauté. De nombreuses personnes âgées peuvent demeurer dans leur communauté si on les aide à mener leurs activités quotidiennes ou à satisfaire à leurs besoins de base en matière de santé.

En 2008–2009, on comptait 2 216 établissements de soins en résidence pour les Canadiennes et Canadiens âgés, pour un total de 214 368 lits. De ceux-ci, 99 194 ou presque 44 % étaient gérés par des organismes à but lucratif. Les trois paliers de gouvernement étaient responsables, ensemble, de 49 697 lits ou plus de 23 %; les groupes religieux ou laïcs avaient à leur actif 45 964 lits ou plus de 21 %.

D'autres dispositions constituaient le reste.

La population du Canada vieillit. En 2011, le pays comptait 4,97 millions d'ânés âgés de 65 ans et plus, soit 14,4 % de la population. D'ici 2031, selon un scénario de croissance modérée, ce chiffre passera à 9,61 millions ou presque 23 % de la population. Une plus grande espérance de vie signifiera que la portion de la population canadienne âgée de 80 ans et plus passera de 3,99 % en 2011 à 6,39 % en 2031. En 1985, une personne âgée de 65 ans pouvait s'attendre à vivre encore 17 ans. En 2006, cette attente était passée à 20 ans, soit 18 ans pour les hommes et 21 ans pour les femmes. Cette croissance gonflera l'importance des soins à domicile au cours des années à venir.

### Recommandation :

Le congrès des syndicalistes à la retraite demande au gouvernement fédéral, en coopération avec les provinces, de mettre en place un Programme national de soins à domicile comprenant des normes et des dispositions relatives aux services de base qui soient comparables d'une province à l'autre. Ce programme se doit d'être exhaustif, à but non-lucratif ou de prestation publique et accessible aux personnes âgées.

Pour établir des normes nationales, le gouvernement fédéral peut se servir d'exemples des meilleures pratiques, des normes de prestation et de programmes pleinement financés comme le programme fédéral à l'intention

des anciens combattants dont l'objectif est d'aider ceux-ci à demeurer chez eux et dans leurs communautés en mettant l'accent sur la vie autonome. Le meilleur de ces programmes est dispensé au Manitoba. Établi dans sa forme actuelle en septembre 1974, c'est le programme provincial de soins à domicile, exhaustif, universel, le plus ancien au Canada.

Une des composantes clé au moment de développer ce programme consiste à établir des normes de formation nationales pour les fournisseurs de soins, ainsi qu'un minimum d'heures de soins devant être prodigués à chaque genre de patient. Les travailleuses et travailleurs de soutien à domicile et les soins à domicile vont de pair, et les programmes devraient comprendre des services professionnels comme les soins infirmiers, l'ergothérapie et le travail social ainsi que des services de soins personnels pour aider les personnes âgées à mener leurs activités quotidiennes.

Pour réaliser cet objectif, l'Association des syndicalistes à la retraite du Canada (ARSC) collaborera avec les organisations de personnes âgées et les syndicats représentant les travailleuses et travailleurs qui prodiguent des soins aux aînés afin de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils relèvent ce défi crucial.

*Pour télécharger l'exposé intégral sur les soins à domicile, veuillez visiter notre site Web à [syndicalistesalaretraite.ca](http://syndicalistesalaretraite.ca).*



## Les résolutions traitent des préoccupations des retraités

Les résolutions adoptées au 10<sup>e</sup> Congrès statutaire de l'ASRC soulevaient une vaste gamme de préoccupations des retraités et retraitées.

Soumises par des affiliés de l'ASRC d'un océan à l'autre, les résolutions ont engagé l'ASRC à :

- Inciter le gouvernement à divulguer toute l'information sur les articles étant négociés dans le cadre de l'Accord de libre-échange avec l'Union européenne. Inciter le gouvernement à s'opposer à toute disposition de cet Accord susceptible de faire augmenter le coût des médicaments.
- Faire état de son opposition absolue aux efforts déployés par les employeurs et les gouvernements pour établir deux niveaux de salaires et de prestations de retraite.
- Faire pression sur les partis politiques afin d'abroger la loi pour faire des fonds de pension les créanciers garantis en cas de faillite.
- Dénoncer le manque de services dispensés aux personnes âgées vivant dans des



Des délégués font la file pour prendre le micro et appuyer le maintien de la campagne de lutte pour les pensions de l'ASRC.

- établissements de soins de longue durée.
- Soutenir un service postal public universel et s'opposer à la privatisation et à la déréglementation de Postes Canada.
- Collaborer avec le CTC pour que l'ONU reconnaisse le 28 avril comme la Journée de deuil pour les personnes tués et blessés au travail.
- Exhorter le gouvernement fédéral à interdire le recours aux travailleuses et travailleurs temporaires (briseurs de grève)

pendant une grève ou un lock-out.

- Appuyer la législation visant à permettre le suicide assisté par un médecin pour les adultes consentants qui sont en phase terminale.

Un certain nombre de résolutions statutaires et portant sur des questions d'adhésion ont aussi été adoptées.

Des résolutions sur la TVH, les emplois verts, l'amiante et l'abolition du Sénat ont été renvoyées au comité exécutif.

## Les délégués rendent de vibrants hommages

Les dirigeants et les délégués de l'ASRC ont rendu de vibrants hommages à Jack Layton, à l'ancien président de l'ASRC, Larry Wagg, et à l'ancienne vice-présidente du CTC, Nancy Riche, le 13 octobre durant le 10<sup>e</sup> Congrès statutaire.

Louissette Hinton, membre de l'exécutif, a invoqué l'intégrité de Jack et sa grande contribution au Canada. Ses remarques ont été suivies d'un hommage musical inspiré de la dernière lettre de Jack aux Canadiens.

L'ancien président Dan McNeil et le vice-président Robert McGarry ont rendu hommage à Larry Wagg. « Nous devons tous beaucoup à Larry, d'affirmer M. McNeil. Nous ne sommes pas près de l'oublier, car Larry personnifiera l'ASRC à tout jamais. » D'ajouter M. McGarry : « Je me rappellerai toujours de lui comme celui qui a bâti cette association, et nous ne l'oublierons jamais. »

Pat Kerwin, l'actuel président de l'ASRC, a invoqué le choc et la tristesse qu'il a ressentis à l'annonce du décès de l'ancienne vice-présidente du CTC, Nancy Riche. « Elle était toujours aussi alerte après son départ à la retraite. Chacun de nous qui l'a connue ressent une grande tristesse. » La secrétaire du FORUM de la Colombie-Britannique, Diane Wood, a rendu un hommage émotif en affirmant que Nancy « ne reculait jamais quand elle pouvait avancer. Je suis fière d'avoir pu siéger avec elle à plusieurs postes au sein du mouvement syndical pour faire avancer l'égalité des femmes. »

Les délégués ont suspendu leurs délibérations le temps d'observer une minute de silence à la mémoire des membres de l'ASRC qui sont décédés depuis la tenue du congrès précédent. Le nom de chaque personne a été annoncé, pour qu'on ne les oublie jamais.

## John Redko est nommé membre de l'année

Quoiqu'il ait pris sa retraite en 1982, il participe encore à des manifestations. Il rédige des articles pour le magazine de sa section locale et il fait du démarchage au nom d'organismes caritatifs et de banques alimentaires.

John Redko, membre de l'année 2011 de l'ASRC, a été membre de la section locale 222 des TCA pendant 65 ans et il est toujours actif dans sa division des retraités et retraitées.

Depuis les dix dernières années, il joue un rôle au sein de l'ASRC comme membre de l'exécutif de la Fédération des syndicalistes retraités de l'Ontario.



Le secrétaire de l'ASRC, Bob McGarry, félicite John (à gauche) de son prix.

## « Le CTC n'abandonnera pas la lutte pour de meilleures pensions » – Yussuff

Le Congrès du travail du Canada sollicite l'aide de l'ASRC pour remporter la lutte pour de meilleures pensions et n'abandonnera pas cette lutte tant qu'elle n'aura pas été gagnée. C'est le message qu'a livré le secrétaire-trésorier du CTC, Hassan Yussuff, à la centaine de délégués réunis au 10<sup>e</sup> Congrès statutaire de l'ASRC.

« Nous n'arrêterons pas tant que le fédéral et les provinces ne se seront pas engagés à bonifier le régime de pensions », a-t-il affirmé.

« La plupart des politiciens, s'ils laissent leur idéologie de côté, comprennent que nous ne voulons que ce qu'il y a de mieux pour le pays. »

Il a qualifié de franc succès la campagne « La sécurité des retraites pour tous » du CTC, laquelle est en cours depuis trois ans.

« La réalité est la suivante : 12 millions de Canadiens ne bénéficient pas de la protection d'un régime d'employeur. Les trois quarts de tous les travailleurs dans le secteur privé n'ont pas accès à une pension. »

Pour M. Yussuff, bonifier le Régime de pensions du Canada (RPC) représente le moyen le plus efficace de prévenir la pauvreté parmi les personnes âgées.

L'ASRC jouera un rôle majeur dans cette lutte, car aucune autre organisation représentant les aînés n'est aussi efficace que l'ASRC.

« Les aînés sont plus susceptibles d'être d'allégeance conservatrice, mais ce n'est pas coulé dans le béton. Nous avons beaucoup à faire en matière de politiques touchant les aînés. »

« On ne pourra jamais assez réitérer l'importance pour l'ASRC de devenir une organisation plus généraliste. »

Il a incité les délégués à poursuivre leur travail pour créer des conseils locaux et des fédérations provinciales et pour bâtir l'ASRC à partir de la base.

Il s'est dit confiant du succès de la campagne du CTC, qui vise à faire doubler les prestations versées par le RPC à terme. « Plusieurs ministres fédéraux sont favorables, mais ce n'est pas le cas du premier ministre. » Il a aussi indiqué que la campagne a obtenu l'appui de neuf des dix provinces.

« Vous le savez d'expérience : une génération doit toujours se battre pour celle qui lui succède. Nous allons tout faire pour améliorer le système. C'est notre obligation de le faire pour la prochaine génération », a-t-il conclu.

# Des retraitées et meilleure chance

Par Hassan Yussuff  
Secrétaire-trésorier du CTC

*Voici un extrait du discours prononcé par Hassan Yussuff lors du 10<sup>e</sup> Congrès biennal de l'ASRC.*

Je veux vous parler ce matin des défis que représente le changement démographique au Canada. Mais je veux aussi vous parler des occasions politiques qui se présenteront au fur et à mesure que notre population vieillit.

Comme vous le savez, la population du Canada vieillit rapidement. Aujourd'hui, il y a cinq Canadiens et Canadiennes en âge de travailler pour chaque personne âgée. D'ici 25 ans, ce ratio sera de 2,5 pour un. Dans certaines régions du pays comme Terre-Neuve et Labrador, il sera de 1,7 Canadien et Canadienne en âge de travailler pour chaque personne âgée.

Alors que notre société vieillit rapidement, il devient clair qu'une grande partie de la population, des millions de Canadiens et Canadiennes, connaîtront le départ à la retraite au cours des 25 prochaines années avec un mélange d'incertitude et d'anxiété.

Les travailleuses et travailleurs peuvent constater que les employeurs tentent d'abandonner leurs obligations en matière de pension et laissent les travailleuses et travailleurs se débrouiller seuls.

Mais laisser les gens à eux-mêmes n'est pas du tout la solution.

La plupart des Canadiens et Canadiennes ont du mal à économiser en vue de leur retraite. Il n'y a là rien d'étonnant puisque les salaires réels moyens ont à peine changé depuis la fin des années 1970.

À moins de faire mieux et de voir à ce que les personnes âgées en herbe aient de meilleures pensions à l'avenir, de plus en plus de Canadiens et Canadiennes sombreront dans la pauvreté et l'insécurité financière à la retraite. Nous pouvons aussi nous attendre à ce qu'une population vieillissante en voie de croissance beaucoup plus rapide exerce davantage de pression sur les budgets gouvernementaux.

Les programmes gouvernementaux de soutien du revenu pour les Canadiennes et Canadiens plus âgés augmenteront, tout comme le feront les pressions fiscales connexes.

Une population vieillissante et une croissance de la main-d'œuvre au ralenti se traduira par une croissance économique moyenne plus lente à l'avenir. En fait, on prévoit que la croissance annuelle moyenne du PIB chutera de 2,6 % à l'heure actuelle à 1,8 % au cours des 75 prochaines années.

Dans ce contexte, une population vieillissante exercera davantage de pression financière sur les soins de santé, les prestations aux aînés et autres services axés principalement ou exclusivement sur les Canadiennes et Canadiens plus âgés.

Ces pressions se feront sentir à tous les paliers de gouvernement.

Déjà, les électeurs plus âgés comptent plus que jamais. Il n'y a qu'à voir leur nombre comparativement à l'électorat dans son ensemble.

Généralement, les électeurs sont désabusés et ne se donnent plus la peine de voter. La participation électorale a diminué au Canada depuis 1958, moment où elle avait culminé à tout juste en-deçà de 80 %. La participation a atteint un

# retraités engagés signifient une d'améliorer la vie des personnes âgées



Le secrétaire-trésorier du CTC, Hassan Yussuff, s'adresse au congrès de l'ASRC.

Le président de l'ASRC, Pat Kerwin, prête attention.

niveau exceptionnellement bas en Ontario le 6 octobre, pour se situer près d'un niveau record lors des élections fédérales de 2011.

Pourtant, en ce qui concerne les électeurs plus âgés, c'est une toute autre histoire. Les personnes âgées de 65 à 74 ans détiennent le plus haut pourcentage d'électeurs admissibles de tous les groupes d'âge, et le plus haut pourcentage d'électeurs inscrits.

Ce sont aussi eux qui se rendent le plus aux urnes. Lors de l'élection générale de 2008, le taux de participation au sein de ce groupe d'âge était de 68,4 %, soit plus de 20 % plus élevé que celui de l'ensemble des électeurs qui se situait à 56,5 %.

Lors de l'élection générale de 2006, le taux de participation parmi les personnes âgées de 65 à 74 ans était de 77,5 %, presque aussi élevé que le sommet de 1958! En ce qui concerne les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux de participation était de 75,4 %.

À l'heure actuelle, lorsque les intentions de vote sont mesurées, les personnes âgées de 65 ans et plus sont beaucoup plus susceptibles de voter pour les conservateurs que tout autre groupe d'âge. Elles sont également moins susceptibles de voter pour le NPD. Et, nous savons que les conservateurs, une fois

au pouvoir, ont beaucoup moins tendance à être favorables aux syndicats.

Mais ce n'est pas une histoire simple. L'allégeance des électeurs plus âgés n'est pas gravée dans le roc. Par exemple, ceux-ci étaient beaucoup plus susceptibles que tout autre groupe d'âge de voter pour les libéraux lors de l'élection qui se tenait en Ontario, la semaine dernière.

Quelles que soient leur préférence ou leur point de vue politique, dans ce pays, les aînés et aînées exercent une force politique sur les principaux enjeux.

Le fait que les aînés et aînées aient tendance à voter pour les conservateurs les rend particulièrement importants et influents auprès du Parti conservateur. Nous avons pu le constater lorsque le CTC, les syndicalistes à la retraite et les groupes de personnes âgées ont fait pression sur chaque députée et député conservateur, et que beaucoup d'entre eux ont concédé les avantages du RPC et l'urgente nécessité de doubler les prestations futures.

Aujourd'hui, il y a environ 725 000 syndiquées et syndiqués âgés de 55 ans ou plus, plus de 17 % du total de la main-d'œuvre syndiquée au Canada. La grande majorité

de ces travailleuses et travailleurs syndiqués atteindront l'âge de la retraite au cours de la prochaine décennie. Mais dans quel climat prendront-ils leur retraite? Les syndicats ont une occasion en or de rejoindre ces gens et de les aider à vivre une retraite active comme militants et militantes dans le domaine des pensions, des soins de santé et de défense d'un programme national d'assurance-médicaments.

Il est encourageant de constater que les Canadiens et Canadiennes rejettent les politiques anti-ouvrières du gouvernement fédéral. En Ontario, les électeurs ont observé Rob Ford et Stephen Harper, et ils ont rejeté un retour à l'époque de Mike Harris. Les électeurs manitobains ont aussi rejeté un gouvernement de droite.

Les Canadiennes et Canadiens plus âgés deviendront de plus en plus importants sur la scène politique électorale. Nous avons l'occasion de mobiliser de plus en plus de travailleuses et de travailleurs à la retraite pour défendre d'importantes revendications comme la campagne sur le RPC. Et ce seront des organisations comme l'ASRC qui joueront le rôle de premier plan dans cet effort, comme elles l'ont fait à ce jour.

# Pourquoi les retraité(e)s devraient-ils faire les frais des faillites des grandes sociétés?

Lorsqu'une entreprise déclare faillite, ce sont souvent les travailleurs qui en paient le gros prix.

Trois conférenciers différents ont présenté deux approches à la perte de prestations de retraite et d'avantages sociaux lorsqu'une entreprise déclare faillite, dans le cadre du 10<sup>e</sup> Congrès statutaire de l'ASRC à Port Elgin, ON.

Des membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) se sont lancés dans une bataille pour faire modifier la législation canadienne sur la faillite après que l'effondrement soudain des Papiers Fraser au Nouveau-Brunswick et au Québec a forcé les travailleurs à encaisser une perte de 30 % à 40 % de leurs prestations de retraite.

Des membres de la section 1451 des TCA, à Kitchener, ON, ont pris une usine d'assaut pour protéger leurs prestations de retraite après que le conglomérat Thiessen-Krupp – un géant de l'industrie – a décidé de fermer une usine de fabrication de pièces automobiles pourtant rentable.

Les membres du SCEP se sont lancés dans leur bataille au début d'octobre, en formant la Victims of Brookfield Association. Leur ancien employeur, Papiers Fraser, était la propriété de Brookfield Asset Management, une très grande société canadienne comptant des actifs totaux de 150 milliards \$. Brookfield a décidé de mener Fraser droit à la faillite, après des années de rentabilité, dans le cadre d'une réorganisation de sa division de papeteries.

« Les entreprises profitent des lois en place, a expliqué Sébastien Bezeau, un représentant du SCEP qui aide les victimes de Brookfield à donner de la visibilité à leur cause. Brookfield voulait juste faire une passe d'argent. Mais est-ce que c'était moral? »

Le SCEP lance une campagne de manifestations et une campagne médiatique pour attirer l'attention à cette situation et tenter de forcer Brookfield à respecter le droit de ses pensionné(e)s à la justice.

« Les gens de Brookfield sont carrément des bandits, a ajouté M. Bezeau.

Des retraités sont forcés de revoir leur budget pour se procurer des lunettes. L'épouse d'un membre a développé des troubles de santé à la suite de ces événements. »

De plus, le syndicat dépose une contestation judiciaire pour obtenir une ordonnance forçant la compagnie à rétablir les prestations de retraite.

« Brookfield ne veut pas attirer l'attention. Notre objectif est de devenir une épine dans le pied pour les forcer à négocier, a-t-il affirmé. Nous n'avons aucun autre choix, mais nous jugeons que la victoire est encore possible. »

À Kitchener, des membres de la section locale 1451 des TCA ont réussi à protéger leurs prestations de retraite, mais ils ont né-

anmoins perdu droit à leurs prestations de maladie au départ à la retraite lorsque leur usine a fermé ses portes en 2009.

« Tout le monde a eu droit à sa pleine pension et son indemnité de départ, a expliqué le président de la section locale 1451, Mike Devine. Et tout était légal. »

Cependant, deux ans plus tard, M. Devine a reçu un appel du président de Budd Canada, qui avait été achetée par Thiessen-Krupp. Le chef de la direction l'a informé que la compagnie avait l'intention de racheter les prestations de départ à la retraite pour quelques sous dans la piastre. Les membres des TCA ont répliqué en organisant du piquetage d'information à Oakville, aux abords d'une autre usine exploitée par Thiessen-Krupp. Cependant, ce piquet d'information s'est transformé en ce que M. Devine a qualifié de « visite d'usine » par l'ensemble des 500 piqueteurs.

« Je n'ai même pas eu à me retourner pour savoir que les membres de la section locale 1451 étaient derrière moi lorsque je suis entré dans l'usine », a indiqué M. Devine.

À la fois M. Devine et Roger Lee, président de la section des retraités de la section locale 1451, ont affirmé que c'est ce geste des membres qui a forcé la compagnie à s'asseoir et à négocier. En conséquence, la compagnie a accepté de pleinement capitaliser leur régime de retraite et de le transformer en rentes.

« Ce piquet d'information a valu 20 millions \$, a ajouté M. Devine. De toute évidence, nos prestations de maladie n'y étaient plus, mais nous avons tout fait en notre pouvoir pour obtenir le plus possible pour nos membres. Les cadres ont aussi perdu leurs prestations, mais ils nous ont remerciés à la fin de la journée.

Thiessen-Krupp a beaucoup d'argent. Cependant, en raison des lois en vigueur dans ce pays, elle a pu mener la division droit vers la faillite. Nous avons obtenu des résultats parce que nous avons refusé de baisser les bras. »



Ci-dessus : les victimes de Brookfield manifestent devant le siège social de l'entreprise dans le cadre 'Occuper Toronto'.

Ci-dessous : Mike Devine et Roger Lee ont aidé les travailleuses et travailleurs à sauver leurs pensions.



## Les conservateurs choisissent de financer les réductions d'impôts sur le dos des aînés vivant sous le seuil de la pauvreté

Un montant équivalant à 10 % des réductions d'impôts consenties aux entreprises annoncées par le gouvernement Harper dans son dernier budget aurait suffi pour éliminer la pauvreté parmi les personnes âgées du Canada, selon la députée néo-démocrate qui a défendu la cause des aînés à la Chambre des communes.

Irene Mathysen, députée de London, considère qu'une bonification du financement à la hauteur de 1,2 milliard de dollars aurait permis de hausser le Supplément de revenu garanti (SRG) à un niveau tel à permettre à tous les aînés de vivre au-dessus du seuil de la pauvreté.

Prenant la parole au congrès de l'ASRC, elle a déclaré que le Nouveau Parti démocratique avait proposé cette mesure lors d'une journée de l'opposition, choisie par l'Opposition officielle pour débattre du sujet. « Nous avons proposé une mesure qui ferait une différence positive dans la vie des aînés qui vivent dans la pauvreté », a-t-elle affirmé.

Par contre, le gouvernement conservateur a réagi à cette proposition en n'affectant que 350 millions de dollars à la bonification du financement du SRG, tout en réduisant les impôts des entreprises de 11,5 milliards de dollars.

« Au lieu d'investir dans le Canada, les conservateurs préfèrent réduire les impôts des entreprises sans aucune garantie de création d'emplois en échange », a-t-elle ajouté.

Selon elle, réduire les impôts des entreprises aura pour effet de réduire les recettes du gouvernement, au moment même où nous devons voir à augmenter ces recettes étant donné le vieillissement de notre population.

« Étant donné qu'un si grand nombre de personnes âgées se retireront du marché du travail au cours des prochaines années, nous



La trésorière de l'ARSC, Betty Ann Bushell, remercie Irene Mathysen, députée dans London (à droite) après son discours prononcé lors du congrès de l'ARSC. Irene Mathysen a fait remarquer que le gouvernement Harper aurait pu mettre fin à la pauvreté chez les personnes âgées, mais qu'il a préféré réduire les impôts des grandes sociétés.

ne devons pas tarder à mettre en place un filet de sécurité sociale. Il est absolument grotesque que le gouvernement a refusé de financer des mesures qui permettraient aux aînés de vivre au-dessus du seuil de la pauvreté.

Le Canada doit se doter d'une politique nationale sur les aînés. J'avais pris l'engagement envers Jack Layton, à sa dernière réunion de caucus, de me battre pour mes électeurs et pour l'ensemble de la population aînée », a-t-elle déclaré.

La solution proposée par le NPD est facile à mettre en place et cible les personnes qui en ont le plus besoin, selon elle.

« Nous pouvons en faire une réalité si nous laissons de côté la rhétorique partisane et en arriverons à une solution.

Je ne suis pas simplement déçue [du refus des conservateurs], je suis outrée. Systématiquement, les conservateurs font fi de leurs devoirs envers celles et ceux qu'ils ont été élus pour servir. Le programme des conservateurs est clair. Ils n'ont aucune intention de revenir sur leurs promesses de réduire les

impôts des entreprises, qu'ils financeront par des compressions. »

M<sup>me</sup> Mathysen a affirmé que le gouvernement devait « agir en urgence » pour aider les aînés. « Les aînés revendiquent simplement l'accès aux programmes et aux services qu'ils ont financés par le biais de leurs impôts pendant toute leur vie professionnelle. »

Selon elle, il faut surtout doubler le montant des prestations versées par le Régime de pensions du Canada, comme le propose le Congrès du travail du Canada. Elle a déclaré que cela représentait « une option beaucoup plus sûre que de perdre de l'argent à la bourse ».

Aussi, le Canada doit élaborer une stratégie pour aider les aînés à veiller à leur santé, leur logement et leurs finances. De plus, nous avons besoin d'un régime national d'assurance-médicaments « afin que personne n'ait à faire le choix entre acheter ses médicaments et se nourrir ».

Un autre volet important d'une stratégie pour les aînés serait de modifier les lois de sorte à protéger les pensionnés dans le cas où leur ancien employeur déclare faillite.

## Le projet de loi du NPD abolirait le statut de 2<sup>e</sup> classe des travailleuses et travailleurs lorsque les entreprises font faillite

Un député néo-démocrate a déposé un projet de loi qui, s'il devenait loi, préserverait les travailleuses et travailleurs de la perte de leurs pensions lorsqu'une entreprise fait faillite.

Les Canadiens et Canadiennes peuvent soudainement se retrouver avec des pensions grandement réduites lorsque et si leurs anciens employeurs font faillite. Les pensions font fonction de dettes non garanties lors de faillites et de restructurations. Comme telles, elles doivent attendre derrière d'autres intérêts avant d'être payées à partir des actifs de leurs anciens employeurs, a déclaré Wayne Marston, député dans Stoney Creek-Hamilton Est.

« Compte tenu le grand nombre d'entreprises qui font faillite

chaque année, il est temps que nous nous posions la question suivante : combien d'autres encore? » a-t-il déclaré.

« Combien d'autres retraitées et retraités canadiens seront-ils obligés de vendre leurs maisons et d'endurer la pauvreté même s'ils ont travaillé toute leur vie et contribué à un régime de retraite? »

Selon Statistique Canada, 4 553 entreprises ont fait faillite au Canada au cours de l'année se terminant en juillet 2011.

« Les travailleuses et travailleurs canadiens méritent mieux que de perdre leur revenu de retraite à cause de lois démodées sur la faillite et l'insolvabilité, » a ajouté M. Marston.

# Des avantages pour les retraité(e)s!



Aux membres de l'ASRC,

Un des nombreux avantages que vous offre votre statut de membre de l'ASRC est l'option de vous constituer votre propre régime d'assurance à la retraite, une fois que votre ancienne assurance collective ne vous couvre plus ou ne couvre que des services très réduits.

Grâce au régime d'assurance des retraité(e)s membres de l'ASRC, vous ainsi que vos consœurs et confrères pouvez maintenir votre couverture une fois que vous n'êtes plus couverts par le régime de votre employeur ou syndicat. Le régime de l'ASRC vous permet de combler les vides dans votre couverture d'assurance et de choisir la couverture que vous voulez et dont vous avez besoin à un coût abordable parmi les options suivantes :

- ASSURANCE-VIE
- SERVICES COMPLÉMENTAIRES DE SANTÉ ET DE SOINS DENTAIRES (les primes d'assurance-maladie sont déductibles du revenu imposable des particuliers)
- ASSURANCE DE VOYAGE POUR SOINS MÉDICAUX D'URGENCE

Canadian Benefits Consulting Group administre le régime d'assurance des retraité(e)s membres de l'ASRC. Nous œuvrons dans le domaine de la prestation de services d'assurance et de services de consultation à des membres du mouvement syndical d'un bout à l'autre du Canada. C'est un grand honneur pour nous d'aider les membres de l'ASRC à obtenir la couverture d'assurance dont ils ont besoin.

Veillez communiquer avec nous aux numéros indiqués ci-dessous pour obtenir plus d'information, commander une trousse d'information ou organiser une présentation sur le régime d'assurance.

Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

Anne Spencer  
Conseillère, régime d'assurance de l'ASRC  
416-488-7755, poste 252  
Sans frais : 1-800-268-0285, poste 252  
Courriel : curc@canben.com

**CURC Benefits Administration, % Canadian Benefits Consulting Group**  
2300 Yonge Street, Suite 3000, Toronto, Ontario M4P 1E4 • Phone (416) 488-7755 • 1-800-268-0285 • Fax: (416) 488-7774



# Le vilain petit secret du Canada

Par Doug MacPherson  
Deuxième vice-président de l'ASRC

Le *Toronto Star* du 15 octobre 2011 citait le Premier ministre conservateur du Canada, Stephen Harper, qui affirmait que le mouvement 'Occuper Toronto' et les manifestations du même genre qui se déroulaient dans d'autres villes, seraient différentes de celles tenues dans les villes américaines. M. Harper a déclaré que les Canadiennes et Canadiens savent bien que le pays a accusé un bon rendement pendant la récession mondiale et qu'il « n'avait pas rescapé nos institutions financières. »

Les faits nous disent le contraire.

Au début d'octobre 2008, le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, affirmait que « le gouvernement est prêt à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger la stabilité du système financier canadien. »

Le gouvernement canadien a concocté une formule unique pour transférer 75 milliards \$ de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aux banques privées en échange de l'équivalent en prêts hypothécaires, transférant de fait la dette privée à la dette publique. Entre septembre 2008 et mars 2009, les banques canadiennes ont réduit leurs avoirs de prêts hypothécaires résidentiels de 486,1 milliards \$ à 434,9 milliards \$, selon les statistiques de la Banque du Canada. Ceci, aux dires de M. Flaherty, afin que les banques canadiennes demeurent capitalisées car il leur était difficile de « lever des fonds auprès de leurs sources traditionnelles. »

La notion à l'effet que le gouvernement n'a « pas rescapé » les banques privées est tout simplement ridicule!

En outre, on pouvait lire dans le *Globe and Mail* en décembre 2010 que, parce qu'elles opèrent des succursales aux États-Unis, les cinq grandes banques canadiennes s'étaient prévaluées d'une aide financière de l'ordre de 111 milliards \$ de plus de la part du gouvernement américain. À mes yeux, une injection de 186 milliards \$ de capital d'actifs transférés aux gouvernements en échange d'argent facile a tout l'air d'une opération de sauvetage!

Les médias de droite posent la question suivante : « les manifestations à Wall Street ont-elles leur place au Canada? »

Et comment donc!



Doug MacPherson de l'ASRC, deuxième à partir de la droite, se joint aux manifestant(e)s de l'événement 'Occuper Toronto'. Les manifestations du mouvement 'Occuper' sont-elles pertinentes? « Et comment donc », a-t-il dit.

À en croire la droite, tout va pour le mieux au Canada. On nous dit que nous avons mieux résisté à la crise financière ou, comme ils préfèrent l'appeler, « la récente récession » que la plupart des pays.

Une étude récente réalisée par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) révèle que le taux d'inégalité du revenu au Canada entre les riches et le reste d'entre nous croît à un rythme plus élevé qu'aux États-Unis. Des salaires supérieurs, des primes somptueuses et des taux d'imposition exceptionnellement bas ont propulsé un virage en vertu duquel le 1 % le plus riche du Canada, les quelques 246 000 privilégiés et privilégiées dont le revenu moyen est de 405 000 \$, détenait 16 % du revenu total du pays en 2007, un chiffre qui a doublé depuis le début des années 1980.

On compte 1,3 million de chômeurs canadiens. Les taux d'intérêt des cartes de crédit s'élèvent à 24–28 %; ceux imposés par les grands magasins sont encore plus élevés. Les banques sont autorisées à facturer des frais de commodité de 1,50 \$ à 2 \$ sur chaque retrait au guichet automatique, que vous retiriez 20 \$ ou 2 000 \$. La plupart des travailleuses et travailleurs, et des retraités et retraitées retirent de petits montants à la fois. Ils paient donc de façon disproportionnée pour accéder à l'argent qui leur appartient. Pourtant, le gouvernement canadien s'oppose fortement à la demande internationale visant à instaurer un droit de transaction international.

Pourquoi le salaire des cadres supérieurs atteint-il des sommets historiques, soit 184 fois le salaire moyen? Pourquoi la disparité entre les riches et le reste d'entre

nous croît-elle à un rythme aussi alarmant? Pourquoi, alors que le prix du pétrole se situe à 80 \$–90 \$ le baril, doit-on payer 1,26 \$ le litre d'essence? Le prix de l'essence a augmenté de plus de 26 % en un an.

Et pourtant, le gouvernement canadien insiste pour accorder aux grandes entreprises, aux grandes pétrolières et aux grandes banques des réductions d'impôt quand elles sont rentables, thésaurisant des liquidités et ne créant pas d'emplois.

Oui, le système est brisé et il faut le réparer. Faut-il nous inquiéter? Évidemment!

Le 16 juin 1858, Abe Lincoln, dans un discours devenu célèbre disait « une maison divisée contre elle-même ne peut subsister. » Bien sûr, il faisait référence à l'esclavage, au sud contre le nord. Mais, ses paroles sont aussi vraies aujourd'hui lorsqu'il s'agit de s'élever contre l'esclavage économique... un pays (ou un système) divisé contre lui-même, nantis contre démunis, ne peut pas subsister longtemps.

Quant à moi, j'appuie les manifestants et manifestantes. Leurs intérêts sont mes intérêts.

Les manifestations sont réelles. Il s'agit de vrais problèmes et de vrais enjeux auxquels le gouvernement canadien et les grandes entreprises doivent faire face. La question est la suivante : sont-ils prêts et en mesure de représenter les intérêts du peuple canadien?

*Doug MacPherson est le deuxième vice-président de l'ASRC et le coordonnateur canadien d'ORME, l'Organisation des retraités des Métallos.*

# Les membres de l'ASRC en ont pour leur argent et ont l'esprit tranquille

**Waterloo, Ont.** : Les membres de l'association des syndicalistes à la retraite du Canada (ASRC) dans l'ensemble du Canada réalisent des économies substantielles sur l'assurance collective habitation et automobile et profitent d'un service d'indemnisation respectueux, rapide et pratique par l'entremise de Waterloo, Compagnie d'Assurance, une compagnie membre du Groupe d'assurance Economical, assureur de dommage fondé à Waterloo en Ontario il y a 140 ans.

Les membres attestent que les taux réduits et l'excellent service d'indemnisation offerts par Waterloo, Compagnie d'Assurance ajoute une valeur significative à leur affiliation à l'ASRC et que leur assurance en partenariat avec des membres et associés de l'ASRC leur apporte un sentiment de confiance et de sécurité financière.

## Des économies pour les membres

Une source majeure d'enthousiasme des membres de l'ASRC quant à l'assurance collective habitation et automobile offerte par Waterloo, Compagnie d'assurance sont les économies importantes.

« J'ai obtenu une soumission en assurance automobile et habitation en 2009, sous le programme d'assurance collective habitation et automobile de l'ASRC et de l'ORME offert par Waterloo, Compagnie d'Assurance, » indique Doug MacPherson, Deuxième vice-président de l'ASRC. « Nous avons économisé plus de 1 000 \$ lors de la première année comparativement à notre assureur précédent. »

**Nous économisons  
450 \$ de plus  
par année...**

« Depuis que je suis entièrement retraité », explique Monsieur MacPherson, « ma femme et moi économisons 450 \$ de plus par année. Je suis conscient que les taux peuvent varier d'une personne à l'autre, mais comment pouvez-vous ne pas appeler Waterloo, Compagnie d'Assurance pour obtenir une soumission sans obligation en sachant que des économies incroyables pourraient être réalisées? »

## Tranquillité d'esprit

Les taux abordables ne constituent qu'une partie du tout. Y a-t-il des compromis?

« Aucunement, et je le sais par expérience », a déclaré Don Arkell, titulaire de police de Waterloo, Compagnie d'Assurance et Président de l'ORME, Section régionale 6-16.

M. Arkell a assuré ses véhicules et sa propriété auprès de Waterloo, Compagnie d'Assurance, l'assureur de l'ORME et de l'ASRC en 2009 dans le cadre de notre programme d'assurance collective. En avril 2011, son chauffe-eau a explosé et a inondé son sous-sol aménagé.

« J'ai téléphoné au service d'indemnisation à 19 h et un représentant de Waterloo, Compagnie d'Assurance avait déjà commencé le nettoyage à 20 h 45. Un autre représentant nous a téléphoné lors du processus nettoyage afin de s'assurer que tout allait bien et a même demandé si nous avions besoin d'une chambre d'hôtel couverte par notre police. »

En fin de compte, les planchers stratifiés et sous-planchers ont été entièrement remplacés.

Qu'est-ce que Don et sa famille ont apprécié le plus? « Nous avons été traités avec respect du début à la fin et notre cas a été traité comme s'il s'agissait d'une priorité d'entreprise. Lorsque notre sous-sol est inondé ou qu'une situation semblable se présente, il faut savoir que nous sommes la priorité de notre compagnie d'assurance – et nous l'étions. »

## Des soumissions sans obligation et d'excellentes couvertures

Les membres de l'ASRC peuvent profiter de leur abonnement auprès de l'association des retraités afin de réaliser des économies substantielles sur leur assurance habitation ou automobile en communiquant avec Waterloo, Compagnie d'Assurance au 1 866 247-7700 et en discutant de leurs besoins uniques à un représentant.

Le programme offert aux membres de l'ASRC offre une assurance pour les automobiles des particuliers, maisons motorisées, motoneiges, véhicules tout terrain et motocyclettes.

Les polices d'assurance habitation offrent des formules pour les propriétaires, copropriétaires et locataires ainsi que des extensions de garantie pour les remorques, résidences saisonnières, bateaux et résidences louées. En raison des régimes d'assurance gouvernementaux en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba, seule l'assurance habitation est offerte dans ces provinces.

Selon Doug MacPherson, « Au fond, c'est en se regroupant par l'entremise de l'ASRC que nous pouvons obtenir d'excellents taux et une excellente couverture. C'est un appel qui en vaut vraiment la peine. »

Matthew Bondy  
pour Waterloo, Compagnie d'Assurance



Votre avantage collectif™

1-866-247-7700  
[www.waterlooinsurance.com](http://www.waterlooinsurance.com)

**Les membres d'un groupe qui reçoivent une soumission d'assurance automobile ou habitation sans obligation recevront une Carte Tim d'une valeur de cinq dollars.**



## Neil Reimer

Avec le décès de Neil Reimer en 2011, c'est une ère du mouvement syndical qui s'éteint. Neil était le dernier membre survivant du premier conseil exécutif du CTC. Neil est né à Kitchkas, en Ukraine, en 1921. Il émigrerait au Canada en 1927 avec ses parents mennonites qui venaient s'installer en Saskatchewan pour suivre les enseignements de leur foi et pour commencer une nouvelle vie.

Il a obtenu son diplôme de l'Université de Saskatchewan en 1942. Il a travaillé par la suite dans une raffinerie de Régina où il a aidé à syndicaliser les travailleuses et travailleurs. En 1950, il se joignait au personnel du Syndicat international de l'industrie pétrolière.

Après avoir fait de la syndicalisation au sein de l'industrie pétrochimique en Alberta, il est devenu le directeur canadien du syndicat en 1951. Sous sa direction, l'effectif est passé de 1 000 à 20 000 en 1961. En 1981, le syndicat est devenu le STEC, un syndicat exclusivement canadien, qui s'est fusionné, après qu'il ait pris sa retraite, pour former le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier en 1992. En 1962, il est devenu le premier chef du NPD-Alberta. Il a réussi à augmenter le nombre de votes obtenus par le parti au cours de deux élections, sans toutefois remporter de sièges. Il était un fervent partisan de son successeur dans ce rôle, Grant Notley.

Neil a siégé au comité exécutif du Congrès du travail du Canada. Suite à la fusion, il a siégé à l'exécutif du CTC. Après avoir pris sa retraite du syndicat, M. Reimer a siégé à l'exécutif du Conseil des aînés de l'Alberta.

## Nancy Riche

Les travailleuses et les travailleurs ont perdu une grande championne avec le décès de Nancy Riche survenu le 1er octobre. Elle a occupé de nombreux postes importants au sein du mouvement syndical et du NPD, dont celui de secrétaire-trésorière du SNEGSP, de vice-présidente et de secrétaire-trésorière du CTC, et de présidente du NPD fédéral et du NPD provincial de Terre-Neuve et Labrador. Elle a

également joué un rôle important sur la scène internationale en tant que vice-présidente de la Confédération internationale des syndicats libres et de présidente du comité de participation des femmes de la CISL.

La cotation de ses titres ne marque pas cependant ce que Nancy représentait pour les gens qu'elle a touché. Son rôle d'inspiration pour les femmes syndicalistes ne peut être surestimé. Depuis le jour où elle s'est jointe au conseil exécutif du CTC comme l'une des femmes membres de l'action positive au jour où elle a pris sa retraite en tant que secrétaire-trésorière, elle a tenté de faire progresser la place des femmes au sein du mouvement syndical et leurs droits au sein de la société en général.

Dans un même temps, elle a travaillé sans relâche pour le NPD à titre de dirigeante du CTC chargée de ce dossier. Elle n'hésitait pas à remettre le parti dans le droit chemin lorsqu'il bifurquait ou qu'il ignorait sa province d'origine. Personne n'avait le panache de présider un congrès comme Nancy qui pouvait maintenir l'ordre pendant les débats sans jamais contrarier personne.

Nancy donnait l'impression que sa tâche était facile, mais elle travaillait dur. Sa participation au groupe de discussion avec des adversaires du monde des affaires à l'émission Canada AM était toujours précédée d'une nuit passée à étudier les enjeux devant être discutés.

Pour Nancy la retraite était l'occasion de rentrer au bercail et de continuer son engagement de toute une vie envers la sociale démocratie et sa famille. Elle a joué un rôle primordial au moment de bâtir le NPD provincial au point où, lors de l'élection survenue juste après sa mort, le parti se plaçait deuxième dans le vote populaire et que plus de députées et députés que jamais étaient élus. Lors de cette campagne, elle a travaillé pour son neveu, John Riche, qui brigait les suffrages au nom du NPD dans la circonscription de Mount Pearl Sud. « Nancy a tenu une grande place dans ma vie. Ma mère est morte quand j'avais six ans et elle est intervenue pour s'occuper de moi, » a-t-il dit.

Nancy n'a jamais cessé de parler au nom



des travailleuses et des travailleurs. En fait, elle défendait le droit de grève sur les ondes de la CBC (Radio-Canada), le 25 septembre. Elle s'est rendue à l'hôpital tout de suite après cette entrevue. Elle n'en est jamais ressorti. Que sa rubrique nécrologique demande des dons au NPD ou à la Iris Kirby House, une maison de transition pour les femmes et leurs enfants qui fuient des relations abusives, en dit assez long sur les engagements de Nancy.

## Mary Eady



Le 16 novembre, les travailleuses et les travailleurs ont perdu une grande pionnière des droits des femmes et de la sociale démocratie. Née à Toronto, Mary Eady a été une enfant de la Grande dépression et elle a vu son père mourir parce qu'il ne pouvait pas se payer un médecin. À l'adolescence, elle commence à travailler à Hydro Ontario pour aider sa famille. À 18 ans, elle s'inscrit au Mouvement jeunesse de la CCF, le début de ce qui sera un engagement à vie envers la justice sociale et économique. Mary fut l'une des premières femmes à occuper un poste non-administratif au sein du mouvement syndical. Elle a édité des bulletins syndicaux et elle a participé à la campagne de syndicalisation chez Eaton dans les années 1950. Mary a occupé différents postes au sein de la CCF-NPD, dont celui de trésorière du parti fédéral dans les années 1960. Après avoir quitté temporairement le marché du travail pour élever ses deux fils et après le décès prématuré de son mari Francis, Mary est retournée au travail comme directrice du Bureau des femmes pour le gouvernement du Manitoba, pour ensuite devenir la première chef du Bureau des femmes au Congrès du travail du Canada. Subséquemment, elle est retournée au Manitoba pour devenir ministre adjointe du Travail. Au fil des ans, elle a défendu inlassablement les droits des femmes, les droits syndicaux, les régimes de retraite publics et les soins de santé. À titre de membre de l'ASRC, elle nous représentait au conseil d'administration de la Coalition canadienne de la santé. Elle était âgée de 85 ans. Un hommage lui sera rendu le 14 avril 2012 à Ottawa.



## Réunion annuelle de l'ÎPÉ : emphasis sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées

La Fédération des syndicalistes à la retraite de l'ÎPÉ a tenu sa réunion annuelle le 25 novembre. Un représentant de Fair Tax a fait une présentation sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Cecile Cassista, présidente de la FSRNB, a discuté des questions de soins à domicile qu'elle a coordonné pour l'ASRC.

Dans la photo ci-dessous, on peut la voir au premier rang, vêtue d'un chandail rose, en compagnie de quelques délégués et déléguées, dont le président de la FSRÎPÉ, Everett Baker, qui est le deuxième à partir de la droite au deuxième rang.

## Réunion au Nouveau-Brunswick : la question des pensions est primordiale

La Fédération des syndicalistes à la retraite du Nouveau-Brunswick a tenu sa réunion annuelle à Saint John le 29 octobre 2011. Parmi les résolutions débattues, notons celle visant à protéger les pensions lorsque les entreprises font faillite. Ceci était un enjeu de grande importance pour les travailleuses et travailleurs des Papiers Fraser, une filiale de la Brookfield Asset Management présidée par l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna. (Consulter le rapport à la page 10 de ce numéro.)

On peut voir sur la photo ci-dessus Roland Bernier, SCEP; Clyde Winchester, membre de l'exécutif de la FSRNB; Cecile Cassista, présidente de la FSRNB; Jacques Daigle, SCEP; Pat Kerwin, président de l'ASRC; Conrad Pelletier, SCEP et Sebastien Bezeau, représentant du SCEP.



Association des syndicalistes  
à la retraite du Canada

## Devenez membre de l'ASRC



Pour devenir membre de l'ASRC,  
veuillez remplir le formulaire ci-dessous  
et l'envoyer à :

Association des syndicalistes  
à la retraite du Canada  
2841, promenade Riverside  
Ottawa (Ontario) K1V 8X7

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de votre conjoint ou conjointe (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Syndicat (ancien ou actuel) : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ App. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Prov. : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nouvelle adhésion  Renouvellement de l'adhésion

Veuillez inclure un seul chèque de l'un des montants suivants :

Adhésion personnelle : Une année 20 \$  Adhésion personnelle et de conjoint ou conjointe : Une année 30 \$

Adhésion personnelle : Trois années 50 \$  Adhésion personnelle et de conjoint ou conjointe : Trois années 80 \$

Admissibilité : Syndicalistes retraité(e)s, conjoints ou conjointes de syndicalistes retraité(e)s,  
membres de syndicats âgé(e)s de plus de 50 ans. N'oubliez pas d'inclure votre chèque.